



le journal d'information
de la communauté urbaine du Grand Dijon

le Grand Dijon

> 36

février 2015

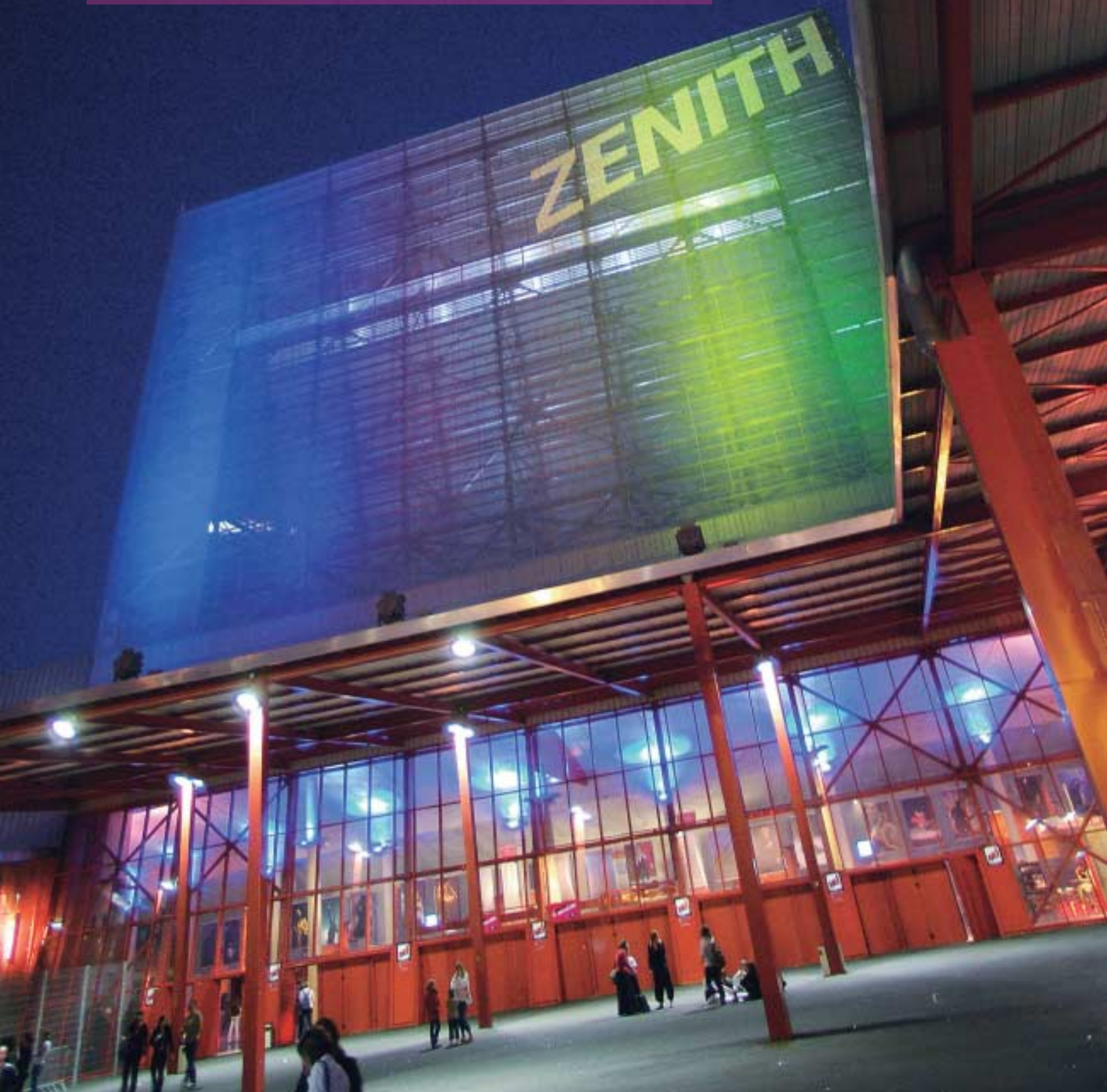
DOSSIER
**Dijon, Cité internationale
de la gastronomie**

ÉNERGIES : LE GRAND DIJON SE CHAUFFE AU BOIS
FLORISSIMO : HYMNE À LA BIODIVERSITÉ
SPORT : NOUVEAU VISAGE POUR LA PISCINE DU CARROUSEL



Le Zénith souffle ses 10 bougies.

C'était le 16 octobre 2005, en présence du groupe Texas... Depuis ce concert inaugural, plus de deux millions de spectateurs ont pris place dans la grande salle dijonnaise, dont la capacité a été portée à 9000 places, ce qui en fait le troisième plus grand Zénith de France. Pour rester connecté et recevoir, au fil de l'année, toutes les actualités liées à la programmation labellisée « 10 ans du Zénith », abonnez-vous à la newsletter sur www.zenith-dijon.fr





2

1 ▶ **Bientôt un nouvel échangeur sur la rocade à hauteur de Valmy.** Pour faciliter l'accès au parc d'activités de Valmy, dont la troisième tranche est en cours de commercialisation, mais aussi au Zénith, un nouvel échangeur est en cours d'aménagement sur la rocade Est de Dijon. Mise en service prévue à l'automne 2015. **2** ▶ **Le label Citergie pour Dijon !** Le 29 janvier à Bordeaux, dans le cadre des assises nationales de l'énergie, Jean-Patrick Masson, conseiller délégué communautaire du Grand Dijon, s'est vu remettre officiellement, par Bruno Lechevin, président de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), le label Citergie récompensant les efforts de l'agglomération dans la lutte contre le réchauffement climatique (lire page 16). **3** ▶ **Grande collecte de sapins !** Des milliers de Grands Dijonnais ont offert une seconde vie à leur sapin de Noël : dans le cadre de la collecte en porte-à-porte organisée par la communauté urbaine, pour la seconde année consécutive, 36 tonnes de petits conifères (contre 28 tonnes en 2014) ont été ramassées, entre le 7 et 14 janvier, broyées et transformées en paillage pour les espaces verts. Le paillage permet d'améliorer la structure du sol, de réduire le développement des « mauvaises herbes » et de limiter les arrosages. **4** ▶ **Qualité de l'air : le Grand Dijon champion !** L'agglomération dijonnaise est, selon un rapport de l'Institut national de veille sanitaire, la seule des 17 grandes villes françaises à respecter le taux de particules fines dans l'air préconisé par l'Organisation mondiale de la santé. Cette étude récompense la stratégie du Grand Dijon en faveur de la qualité de l'air dans les domaines des transports, de l'habitat, de l'urbanisme ou de l'énergie.



3



4

- p.6** Dossier : **Dijon, Cité internationale de la gastronomie**
- p.15** **Finances** : 2015, budget de transition
- p.16** **Énergies** : le Grand Dijon se chauffe au bois
- p.18** **Environnement** : la nouvelle déchetterie de Dijon
- p.19** **Attractivité** : Florissimo, hymne à la biodiversité
- p.20** **Développement économique** : marché de l'Agro et Mazen-Sully
- p.22** **Habitat** : prêt social location-accession : l'autre façon de devenir propriétaire
- p.23** **Sports** : le nouvel avenir du Carrousel
- p.24** **Portrait** : **Benoît Willot** président de la CGPME21
- p.25** **Vie des communes**
- p.30** **Agenda culturel**

Directeur de la publication

Alain Millot

Mise en page et prépresse

tempsRéel, dijon

Photos

Atelier Paul Godart, Bordeaux métropole, Divine comédie, Eiffage / Agence d'Architecte Anthony Bechu, EM2C, Stéphane Kerrad, Labtop.

Impression

BLG Toul

Distribution

La Poste

Tiré à 137 000 exemplaires

Dépôt ISSN 1639-6626

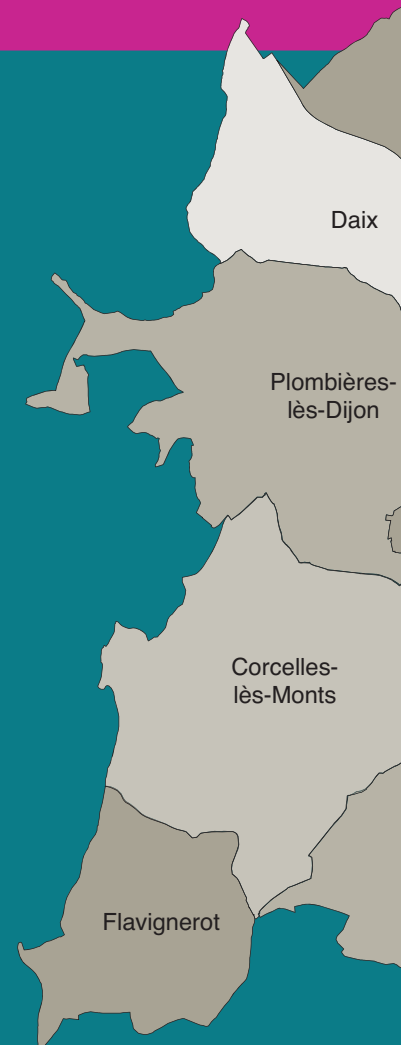
Dépôt légal février 2015

COMMUNAUTÉ URBAINE
DU GRAND DIJON

40, avenue du Drapeau - 21000 Dijon
03 80 50 35 35 - www.grand-dijon.fr



Le Grand Dijon devient communauté urbaine



En raison des élections départementales des 22 et 29 mars 2015, vous ne trouverez pas dans ce numéro l'éditorial habituel du président du Grand Dijon.



Depuis le 1^{er} janvier, la communauté de l'agglomération dijonnaise est devenue la communauté urbaine du Grand Dijon.

Cette communauté urbaine fédère 252 971 habitants, répartis dans 24 communes, soit 1723 habitants de plus en cinq ans selon les chiffres officiels du recensement publiés le 1^{er} janvier.

La toute première session de la communauté urbaine s'est déroulée le jeudi 12 février, dans la salle des séances du siège du Grand Dijon, avenue du Drapeau à Dijon.



“

La Cité internationale de la gastronomie ouvrira ses portes en 2018 sur le site de l'hôpital général. Au cœur d'un projet urbain incluant un écoquartier de 640 logements, cet espace de promotion du repas gastronomique des Français s'étendra sur plus de 20 000 mètres carrés. Un équipement exceptionnel qui renforcera l'attractivité économique et touristique du Grand Dijon.

”

L'ouverture de la Cité internationale de la gastronomie, en 2018, constituera un événement à n'en pas douter historique pour le Grand Dijon et toute la Bourgogne. Au cœur de la capitale régionale, habitants, touristes, congressistes et professionnels trouveront un espace d'envergure internationale dédié à la gastronomie et aux vins. De quoi renforcer considérablement, sous la houlette de l'Unesco, la notoriété et l'attractivité de l'agglomération dijonnaise sur un terrain où elle dispose déjà d'une solide réputation mondiale. Avec un million de visiteurs par an, le site de la Cité internationale de la gastronomie sera non seulement un projet urbanistique de première importance, au cœur de l'agglomération, mais également un porte-drapeau de la gastro-

nomie française dans le monde. Des centaines de créations d'emplois sont attendues, au terme d'un chantier qui profitera à l'économie locale.

Culture et formation au cœur du projet

L'enjeu est donc considérable, à la hauteur de l'investissement prévu – près de 200 millions d'euros. Et c'est au groupe Eiffage, une référence française, que la ville de Dijon a confié le pilotage du projet, à l'occasion du conseil municipal du 15 décembre 2014 (lire ci-contre). La Cité internationale de la gastronomie occupera près de la moitié du site de l'actuel hôpital général, qui s'étend sur 6,5 hectares. Le cœur du projet sera le « pôle culture et formation », sur plus de 20 000 mètres carrés, incluant des espaces muséo-

graphiques, des salles de conférences, des ateliers, des boutiques, des restaurants et un pavillon des vins qui rappelle que Dijon est, au sein du réseau français des cités de la gastronomie, identifiée comme le « pôle moteur » en matière de valorisation de la vigne et du vin. Des commerces et un équipement hôtelier compléteront l'ensemble. Un écoquartier de 640 logements, une résidence étudiante ainsi qu'un multiplexe cinéma qui participera à la vocation culturelle et pédagogique de la Cité, sont prévus sur le reste du site, dont l'un des atouts est sa situation géographique : aux portes du secteur sauvegardé, à proximité de la gare Dijon-ville, le long d'une ligne de tramway et au kilomètre zéro de la route des grands crus de Bourgogne ! ■

Dossier **Dijon, Cité inter**

Un lieu chargé d'histoire

Une page se tourne dans l'histoire d'un site cher au cœur des Grands Dijonnais... On soigne des malades au 3 rue du Faubourg-Raines depuis... 1204 ! À l'occasion du départ de ses tout derniers services du site, en mars 2015, le CHU de Dijon publie un ouvrage rappelant les huit siècles d'histoire de « l'hôpital général ». Un opuscule de 40 pages dédié à tous ceux qui sont passés là, patients et personnels hospitaliers. Que ceux-ci soient rassurés : la Cité internationale de la gastronomie ne fera pas table rase du passé, bien au contraire,

puisque les bâtiments historiques seront réhabilités. La grande chapelle, vouée à devenir l'écrin des climats du vignoble de Bourgogne, la chapelle Sainte-Croix-de-Jérusalem ainsi que le mobilier de l'apothicairerie seront valorisés dans le cadre du projet.



L'ouvrage est en vente, au prix de 4 euros, dans les deux boutiques Relais H du CHU (hall A et pôle mère-enfant).



Hypothèse d'aménagement associant bâtiments historiques rénovés et constructions contemporaines (© Anthony Béchu).

nationale de la gastronomie

➤ Dijon choisit Eiffage pour créer la Cité de la gastronomie !

Eiffage, c'est le viaduc de Millau, la fondation Louis-Vuitton qui vient d'ouvrir à Paris... C'est aussi le nouveau rectorat de Dijon, signé Rudy Ricciotti, ou la future Cité de la gastronomie de Lyon... Le conseil municipal de Dijon a retenu ce leader de l'aménagement urbain pour mener à bien le projet. Une tâche considérable puisqu'il faudra que le groupe français, au prix d'un investissement estimé à près de 200 millions d'euros, transforme

en profondeur, en quelques années, un site de 6,5 hectares situé en pleine ville et y crée de toutes pièces un équipement culturel et un nouveau quartier.

Rencontrer les acteurs locaux

Eiffage a été retenu au terme d'un « appel à manifestation d'intérêt » destiné à identifier des porteurs de projet capables de répondre au cahier des charges de la ville de Dijon, qui

répond lui-même aux préconisations de la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires (MFPCA). Parmi les deux dossiers soumis à la ville, celui d'Eiffage a été jugé le plus pertinent et le plus réaliste. Pendant les prochains mois, l'équipe chargée du projet mettra les bouchées doubles pour lancer le projet, en rencontrant notamment les acteurs locaux susceptibles de s'impliquer dans la future Cité. ■

La Cité internationale de la gastronomie à Dijon, **ce sera...**



Un écoquartier aux portes du cœur de ville

- 640 logements sur un site largement végétalisé.
- Une résidence étudiante.

Chiffres-clés

→ Un site de **6,5** hectares, dont **3** hectares pour la Cité internationale de la gastronomie et **3,5** hectares pour l'écoquartier

→ **21 365** mètres carrés pour la Cité internationale de dont **15 000** mètres carrés bâtiments historiques rénovés



Un site idéalement situé et desservi

- **Station de tramway « Monge » (T2).** Ici convergent également plusieurs lignes de bus dont deux lignes majeures (lianes 4 et 5). Un arrêt de la navette de centre-ville DiviaCity se situe à 300 mètres à pied. Une station VéloDi est déjà implantée.
- **Un parking silo de 400 places.** Cet équipement, proposé dans le cadre du projet, aura vocation à accueillir notamment les véhicules des visiteurs de la Cité internationale de la gastronomie.
- **Gare Dijon-ville.** Avec 20 000 voyageurs par jour, la gare et son pôle d'échanges multimodal ne sont qu'à quelques minutes à pied, ou à une station de tram seulement. Idéal pour accueillir facilement les passagers débarquant d'une des cinq lignes TGV desservant Dijon !
- **La rue Monge vers le cœur de ville.** Par cette artère qui sera requalifiée, le secteur sauvegardé est à deux pas. Les visiteurs de la Cité internationale de la gastronomie seront incités à se rendre vers le centre-ville, et inversement...
- **La route des grands crus.** Elle débute ici ! Des navettes proposeront aux visiteurs de pousser jusque dans les vignes pour découvrir, sur le terrain, les climats du vignoble de Bourgogne.
- **Un environnement exceptionnel.** Coulée verte le long de l'Ouche, jardin des sciences, port du canal... La nature préservée et valorisée est aux portes de la Cité internationale de la gastronomie !

Un projet culturel, économique et touristique

• PÔLE CULTURE ET FORMATION

- *Le pavillon de la gastronomie* (1385 m²) : espace d'exposition et espace numérique donnant accès à un large fonds documentaire sur le thème du vin et de la gastronomie.
- *Le pavillon du vin* (1040 m²) : la chapelle des climats (présentation des climats du vignoble de Bourgogne) et le pavillon des vins du monde, cénothèque exceptionnelle pour comprendre, déguster et acheter...
- *Le centre de formation et de recherche-développement* (675 m²) : les ateliers de la Cité

- (cours grand public, conférences, stages...) et le laboratoire du goût (médiathèque, séminaires et colloques, laboratoires, espaces de présentation de produits innovants...).
- *Le centre de conférences* (1186 m²) : auditorium de 400 places, salles de conférences, salle de réception de prestige.
- *3 restaurants* (615 m²) : grande brasserie, cantine et comptoir.
- *La boutique de la Cité* (385 m²) : produits culturels, gastronomiques et viticoles.
- *Un multiplexe de 10 salles*, ayant vocation à

- restructurer l'offre cinématographique de centre-ville et à maintenir un flux sur le site toute l'année. Cet équipement accueillera également des événements en lien avec la Cité internationale de la gastronomie (conférences, projections...).
- **PÔLE COMMERCIAL** (3220 m²) : boutiques, restaurants, bars à vins, librairie, stands...
- **PÔLE HÔTELIER** (4155 m²) : un hôtel 4 étoiles de 90 chambres et une résidence de tourisme.
- **PÔLE LOGISTIQUE** : accueil, billetterie, administration de la Cité et plateforme touristique (690 m²).

→ 1 million de visiteurs attendus sur le site chaque année

→ Près de 200 millions d'euros d'investissement injectés dans l'économie locale

la gastronomie, de

> **Au cœur des cultures et des traditions** de la vigne et du vin

Au sein du réseau des cités de la gastronomie, Dijon est plus particulièrement en charge de la valorisation des cultures et des traditions de la vigne et du vin. Quoi de plus normal pour la capitale de la Bourgogne ?...

C'est à Dijon que les amateurs de gastronomie venus du monde entier seront invités à se rendre pour tout savoir sur la place du vin dans la gastronomie française, pour connaître la manière dont on fabrique le vin et pour comprendre enfin le fameux « accord mets-vins » qui fait le secret des bons repas ! Car, au sein du réseau des cités de la gastronomie, Dijon a été reconnue par l'État comme le "pôle moteur" en matière de valorisation des cultures et des traditions de la vigne et du vin. Une formulation qui rappelle que la seule chaire Unesco au monde qui se préoccupe précisément de cette question se trouve sur le campus de l'université de Bourgogne, à l'institut de la vigne et du vin Jules-Guyot. L'existence de cette chaire reconnue fut l'un des atouts de Dijon dans la compétition avec les autres villes françaises candidates à l'accueil d'une cité de la gastronomie. La présence de formations de haut niveau dans le domaine viticole, sur le campus ou à l'école supérieure de commerce, ainsi que l'histoire viticole de l'agglomération, où l'on produit toujours du vin (au domaine de la Cras notamment, mais aussi à Chenôve et à Marsannay-la-Côte), expliquent que Dijon, capitale de la Bourgogne et accès majeur de la célèbre route des grands crus, ait été identifiée comme un lieu pour faire partager au plus grand nombre l'histoire de la viticulture et des vins.

Deux lieux complémentaires au cœur de la Cité

À la Cité internationale de la gastronomie, les visiteurs pourront découvrir une œnothèque d'exception, le pavillon des vins, valorisant les vins de France et du monde. Ils pénétreront également dans la grande chapelle rénovée, écrin d'un centre d'interprétation des climats du vignoble de Bourgogne qui leur donnera probablement envie d'embarquer à bord d'une navette pour aller découvrir les vignes et les caves... Ou alors leurs pas les mèneront, par la rue Monge, jusque vers un des témoignages architecturaux de l'histoire viticole de Dijon (le cellier de Clairvaux par exemple) ou vers l'un des nombreux bars à vins disséminés dans le cœur de la ville. ■



La Cité internationale de la gastronomie se situe au kilomètre zéro de la route des grands crus.



Les bâtiments historiques de l'hôpital général seront rénovés et valorisés.

➤ Une double labellisation Unesco pour Dijon !

Peu de villes ont une telle opportunité : être identifiée par l'Unesco à deux titres. C'est le cas pour Dijon qui, d'une part, valorise le « repas gastronomique des Français », d'autre part est un pilier de l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine de l'humanité.

Les deux démarches n'ont aucun point commun... mais c'est à Dijon qu'elles se rencontrent. En 2010, la France obtient l'inscription de son repas gastronomique au patrimoine immatériel de l'humanité. Cette labellisation célèbre tout à la fois le savoir-faire ancestral des Français, la qualité de leurs produits, la convivialité de leurs repas de fête... La création de la cité de la gastronomie, destinée à valoriser ce repas gastronomique, faisait partie du cahier des charges de l'État. D'où l'appel à projets lancé en 2012, au terme duquel a été constitué le réseau dont fait partie Dijon avec Lyon, Tours et

Rungis. La Cité internationale de la gastronomie de Dijon est probablement la plus aboutie et affiche d'emblée ses ambitions internationales.

Des retombées considérables

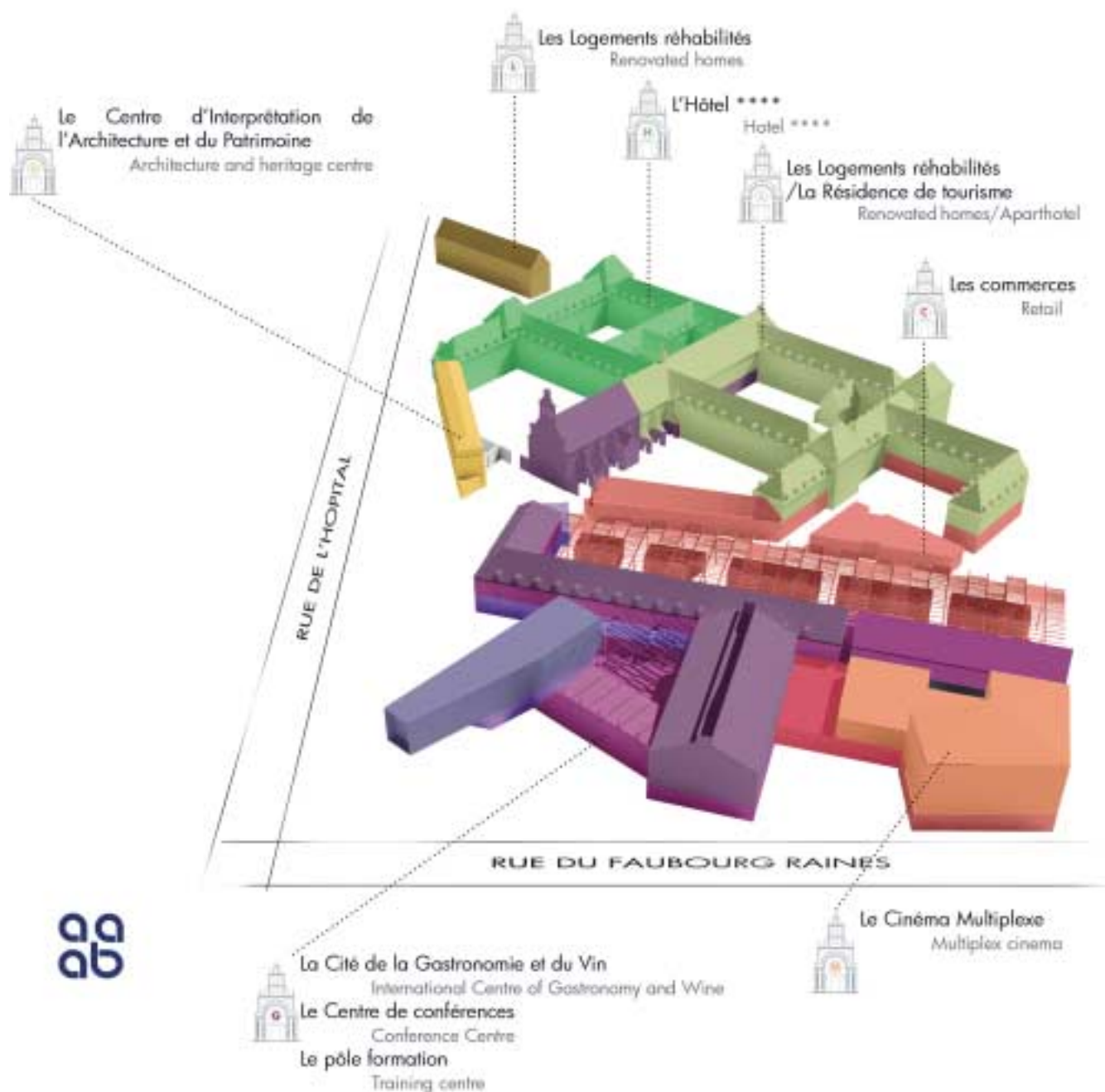
L'autre démarche est régionale. Depuis 2005, les professionnels de la Côte viticole et les villes de Dijon et de Beaune portent ensemble le projet consistant à faire inscrire les climats du vignoble au patrimoine de l'Unesco. Les climats désignent les micro-parcelles qui composent, telle une mosaïque, le vignoble de Côte-d'Or.

La labellisation Unesco, attendue pour juin 2015, constituerait une reconnaissance du savoir-faire des viticulteurs bourguignons et de la manière dont ils ont façonné le paysage (la Côte viticole et son pendant « urbain » à Dijon et à Beaune).

Une labellisation Unesco, c'est l'accès à une notoriété planétaire et à une fréquentation accrue de touristes attirés par le caractère exceptionnel des sites labellisés. Dijon, porte d'entrée de la Bourgogne et acteur majeur des deux dossiers, bénéficiera largement des retombées de cette double inscription. ■

> Au menu de la Cité internationale de la gastronomie de Dijon

Au cœur de la Cité internationale de la gastronomie, un projet culturel permettra aux visiteurs d'appréhender le repas gastronomique des Français. Ce projet culturel s'articule autour d'un pavillon de la gastronomie et d'un pavillon des vins, auxquels s'adjoindront des commerces, des restaurants et des espaces dédiés à la formation, aux conférences et à la recherche. Suivez le guide...



> Fière de son patrimoine... et tournée vers l'avenir !

La Cité internationale de la gastronomie permettra de valoriser le patrimoine architectural de l'hôpital général, en l'inscrivant dans son siècle. Elle s'appuiera également sur le riche patrimoine culturel de Dijon, notamment sur un « fonds gourmand » exceptionnel !

Dijon, ville d'art et d'histoire, valorise son patrimoine historique tout en accordant une véritable place à la création contemporaine. C'est ainsi que l'architecture du XXI^e siècle a trouvé sa place au musée des Beaux-Arts, sous la houlette d'Yves Lion. C'est ainsi que des artistes comme Gloria Friedmann ou Didier Marcel ont investi l'espace public, rue de la Liberté. Sur le site de l'hôpital général, il en sera de même : les bâtiments datant du XVIII^e siècle seront restaurés et valorisés, tandis que des constructions contemporaines seront créées au nord du site, pour abriter notamment le pôle culturel et les commerces de la Cité internationale de la gastronomie. Tout

en s'appuyant sur le riche passé de la ville, l'équipement s'inscrira ainsi dans son siècle !

Redécouvrir le fonds gourmand

C'est précisément la richesse du patrimoine culturel de Dijon en matière de gastronomie et de vins qui a valu à la ville d'être retenue par l'État pour accueillir cette Cité. Et parmi les pépites de ce patrimoine, figure le fonds gourmand conservé à la bibliothèque municipale de Dijon. Il renferme 12 000 menus qui racontent l'histoire de la gastronomie française ! La BM de Dijon étant associée à la Bibliothèque nationale pour tous les

ouvrages ayant trait à la gastronomie, le fonds dont elle dispose est une source inépuisable pour tous les chercheurs et les curieux. La Cité internationale de la gastronomie permettra d'accéder à ce fonds exceptionnel en utilisant les outils numériques d'aujourd'hui. Ses espaces d'exposition, dans une scénographie contemporaine, mettront en lumière également ces documents historiques exceptionnels. ■

Pour (re)découvrir le fonds gourmand de la bibliothèque municipale de Dijon, visitez son blog : happy-apicius.dijon.fr Et bien sûr www.bm-dijon.fr



Lors de la foire internationale et gastronomique, en 2013 puis en 2014, le Grand Dijon a présenté, sur son stand, le projet ambitieux de la Cité internationale de la gastronomie.

Une ligne de tramway dessert déjà le site, plaçant la gare à 1 minute et la place de la République à 5 minutes de la Cité internationale de la gastronomie.



➤ Une cité tournée vers le centre-ville !

La fréquentation de la Cité internationale de la gastronomie profitera directement aux commerces, aux cafés et aux restaurants du cœur de ville, situés à proximité immédiate du nouvel équipement.

Le bâtiment abritant le pôle culturel de la Cité internationale de la gastronomie sera orienté en direction du centre-ville. Tout un symbole. Le parvis de la Cité se situera au débouché de la rue Monge, voie d'accès naturelle vers le cœur de ville. Une rue qui sera rénovée, revalorisée, à la manière de la rue des Godrans avec l'arrivée du tramway. La Cité internationale de la gastronomie n'a pas pour vocation de fonctionner en « autarcie ». Bien au contraire. Elle devra inviter ses visiteurs à poursuivre leur chemin dans le cœur de ville, par exemple en suivant un « parcours du goût » qui les conduira vers les monuments, les musées, les restaurants et les boutiques du secteur sauvegardé, avec une première étape sur les terrasses de la place Émile-Zola située à 300 mètres seulement de la future entrée de la Cité. Et si un hôtel est prévu sur le site, beaucoup de touristes venus pour elle logeront évidemment dans les établissements du centre-ville.

Toute visite de Dijon digne de son nom inclura donc celle de la Cité internationale de la gastronomie et celle du cœur de ville, y compris du musée des Beaux-Arts dont la rénovation complète doit précisément s'achever en 2019. Une manière de faire en sorte que les touristes allongent leur durée de séjour à Dijon, surtout s'ils optent également pour une découverte des vignes. Cette Cité, située juste de l'autre côté de la voie ferrée qui « enserre » le cœur historique de Dijon, va finalement contribuer à étendre le centre-ville au-delà de la limite formée par le chemin de fer, un peu comme le tramway a contribué à agrandir le centre-ville au nord jusqu'à la place de la République : en développement, le centre de Dijon joue des coudes pour déborder les frontières du castrum ! ■

Dates-clés

16 novembre 2010. Inscription du « repas gastronomique des Français » au patrimoine immatériel de l'humanité

28 juin 2012. La ville de Dijon se porte candidate à l'appel à projets de la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires (MFPCA).

19 juin 2013. L'État français retient quatre villes pour constituer le réseau des cités de la gastronomie : Dijon, Lyon, Rungis et Tours.

24 juin 2013. La ville de Dijon lance un appel à manifestation d'intérêt.

15 décembre 2014. La ville de Dijon retient la candidature du groupe Eiffage.

Mars 2015. Déménagement des derniers services du CHU de l'hôpital général vers le site du Bocage.

Fin 2016. Lancement des travaux de la Cité internationale de la gastronomie.

2017. Début des travaux de l'écoquartier.

Fin 2018. Ouverture de la Cité internationale de la gastronomie.

2019. Premières livraisons de l'écoquartier.

FINANCES

La reconstruction de la tribune Est du stade est l'un des projets d'investissement engagés dès cette année.

2015, budget de transition

En devenant une communauté urbaine, le Grand Dijon prend en charge de nouvelles compétences et bénéficie d'une hausse de la dotation de l'État. Ces éléments se traduisent dans un budget où la maîtrise des dépenses de fonctionnement permet, dans un contexte difficile pour les collectivités locales, de préserver des capacités d'investissement.

En se transformant en communauté urbaine au 1^{er} janvier, le Grand Dijon prend en charge de nouvelles compétences, dont il assume le coût dès cette année. Ce « changement de périmètre » rend délicate toute comparaison avec les budgets des années passées, mais il faut retenir que le budget atteint 309 millions d'euros en 2015 contre 303,2 millions l'an dernier. Mais le budget 2015 du Grand Dijon peut être qualifié de « budget de transition » car, dans un premier temps, pendant le premier semestre voire l'année 2015 tout entière, ce sont les communes qui continuent d'exercer les compétences transférées (l'entretien de la voirie par exemple), la communauté urbaine leur remboursant les dépenses qu'elles auront engagées. Le budget consacré en 2015 par le Grand Dijon à l'exercice de ces nouvelles compétences s'élèvera à 43 millions d'euros environ.

Malgré un contexte contraint, le Grand Dijon poursuit son effort d'investissement : 65,3 millions d'euros, en intégrant les nouvelles compétences, contre 55 millions d'euros en 2014. L'année 2015 sera ainsi marquée par le lancement de grands projets pour les prochaines années : la reconstruction de la tribune Est du stade (3,65 millions d'euros), la création d'une nouvelle maison des associations dans l'ancienne caserne des pompiers du Transvaal

(2 millions d'euros), la participation à la seconde tranche du musée des Beaux-Arts, la piscine du Carrousel, Prioribus... Le Grand Dijon maintient également son effort en faveur de l'habitat (12,1 millions d'euros), en particulier de la construction de logements à loyer modéré.

Hausse de la dotation de l'État

Dans un contexte économique difficile où le Grand Dijon est, comme toutes les collectivités, appelé à contribuer à l'effort national de réduction des déficits publics, le passage en communauté urbaine a pour conséquence une augmentation nette d'environ 3,6 millions d'euros de la dotation versée par l'État. Cette bouffée d'oxygène, qui permet d'éviter la baisse des versements que connaissent toutes les autres collectivités, se renouvellera chaque année. Conjugée à la maîtrise du budget de fonctionnement, qui diminuent de 0,3 % à périmètre constant, elle permet au Grand Dijon de préserver sa capacité d'investissement, de poursuivre son désendettement à hauteur de 10 millions d'euros, et de limiter la progression des taux de fiscalité à un niveau inférieur à l'inflation tout en assurant l'ensemble de ses missions au service des 253 000 habitants et du rayonnement de l'agglomération. ■

Le Grand Dijon se chauffe au bois

Inaugurée le 19 décembre, la chaufferie bois des Péjoces alimente désormais le réseau de chaleur du Grand Dijon, qui dessert une grande moitié Est de Dijon ainsi que Quetigny. L'agglomération est décidément une référence écologique en Europe.

Aux côtés du président du Grand Dijon, Alain Millot, se trouvaient le ministre du Travail, de l'Emploi, du Dialogue social et de la Formation professionnelle, François Rebsamen, le président de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), Bruno Lechevin, ainsi que le P-DG du groupe Dalkia, Jean-Michel Mazalérat. Ils ont, tous ensemble, quelques jours avant Noël, coupé le ruban de la première chaufferie bois du Grand Dijon, sur le site des Péjoces. Cette unité de production de chaleur d'une capacité de 90 mégawatts approvisionne désormais le réseau de chaleur du Grand Dijon, qui s'étendra à terme sur 30 kilomètres. Ce réseau de chaleur était déjà approvisionné par la chaleur dégagée par les fours de l'usine d'incinération des ordures ménagères, située au nord de l'agglomération. La nouvelle chaufferie bois fait le pendant au sud, garantissant aux abonnés une chaleur écologique et économique pendant toute la saison hivernale. En effet, 80 % de la chaleur fournie par ce réseau est désormais issue d'énergies renouvelables. Parmi les premiers clients de ce service exploité par la société Dijon Énergies (groupe Dalkia), figurent le Grand Dijon pour son siège de l'avenue du Drapeau, l'université de Bourgogne, le CHU de Dijon, le rectorat d'académie et le bâtiment de l'État situé boulevard Voltaire et aussi plusieurs résidences privées ou de logements à loyer modéré.

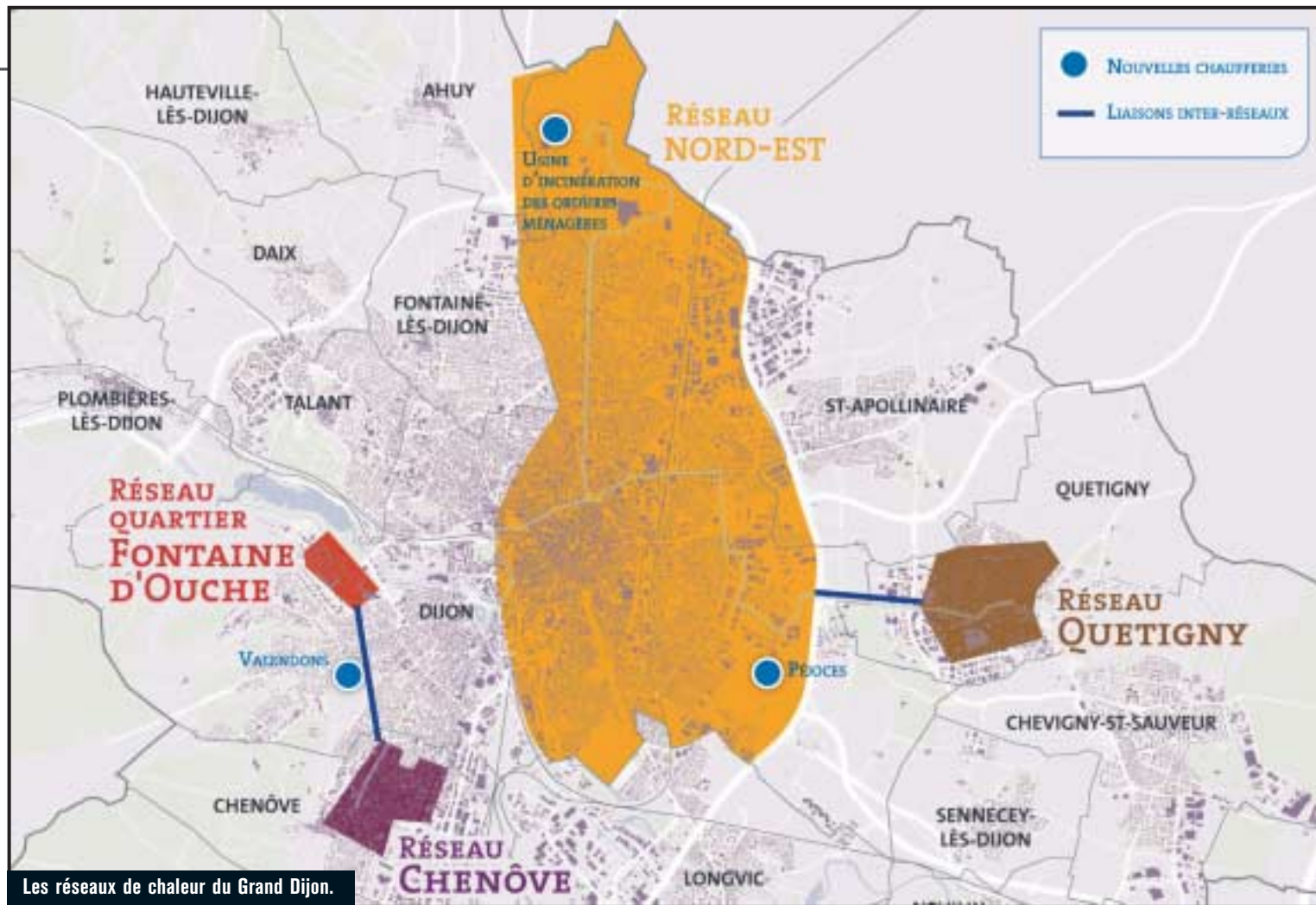
Dijon Énergies a investi 40 millions d'euros dans la construction de cet équipement et le développement du réseau, ce qui a permis également la création de 20 emplois. L'Ademe a soutenu l'opération à hauteur de 13,5 millions d'euros, par le biais de son fonds chaleur. « *Nous sommes heureux de placer nos compétences au service d'une agglomération qui a fait le choix de la chaleur partagée et du développement durable*, explique Jean-Michel Mazalérat. *L'énergie bois remplace désormais, à Dijon, le charbon, le gaz ou le fioul pour des milliers d'habitants et pour des équipements publics significatifs.* » Ce qui se traduit par des factures de chauffage à la baisse, et donc davantage de pouvoir d'achat. Et qui permet au Grand Dijon, désormais labellisé Citergie (lire ci-contre), de conforter sa place de référence écologique en Europe. ■



La nouvelle chaufferie bois des Péjoces.

Le label Citergie pour le Grand Dijon

Le 29 janvier, à Bordeaux, dans le cadre des Assises nationales de l'énergie, la communauté urbaine du Grand Dijon a été l'une des trois collectivités officiellement labellisées Citergie par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Ce label indique que ces territoires (le Grand Dijon mais aussi Lyon Métropole et l'agglomération Centre Martinique) ont atteint 50 % de leur potentiel en matière de lutte contre le changement climatique. Une vraie reconnaissance pour le Grand Dijon qui a engagé, depuis une douzaine d'années, une politique volontariste sur tous les terrains pour limiter l'émission de gaz à effet de serre, réduire ses consommations énergétiques et miser sur les énergies renouvelables. Déploiement ou rénovation des réseaux de chaleur, adoption de transports publics électriques ou hybrides, incitation à l'usage du vélo en ville, bâtiments publics vertueux comme le musée des Beaux-Arts ou la piscine olympique... Le Grand Dijon fait désormais partie des 20 collectivités labellisées Citergie en France, parmi les 81 engagées dans la démarche. Quelques jours avant de recevoir ce label, le Grand Dijon était déjà sous les feux de l'actualité : l'Institut national de veille sanitaire révélait en effet, début janvier, qu'elle était la seule des 17 grandes agglomérations françaises à respecter le taux de particules fines dans l'air recommandé par l'Organisation mondiale de la santé.



Les réseaux de chaleur du Grand Dijon.

La seconde chaufferie bois **livrée au printemps**

Elle approvisionnera les réseaux de chaleur de la Fontaine d'Ouche et de Chenôve, se substituant à des chaufferies anciennes fonctionnant au charbon ou au fioul !

Fini le charbon, vive le bois ! La chaufferie bois des Valendons, en cours de construction, entrera en service pour la prochaine saison de chauffe. Elle approvisionnera en chaleur « verte » les réseaux de chaleur de la Fontaine d'Ouche et de Chenôve, tous deux exploités par la société Sodien (groupe Coriance). Située à mi-chemin de ces deux réseaux qui seront ainsi interconnectés, elle remplacera les chaufferies en service jusqu'alors : le charbon, qui servait encore à Chenôve, sera abandonné ; les deux « anciennes » chaufferies de Fontaine d'Ouche et de Chenôve seront rénovées avec des cogénérations gaz et

des chaudières gaz servant en appoint. Comme aux Péjoces, l'investissement bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, pour un montant de 4,9 millions d'euros. Il faut ajouter que le réseau de chaleur de la Fontaine d'Ouche a, pour sa part, fait l'objet d'un important programme de rénovation pendant l'été 2014, destiné à éviter que ne se reproduisent des fuites comme celles qui avaient privé les habitants d'eau chaude pendant l'hiver 2013-2014.

La chaufferie bois des Valendons, dont il faut redire qu'elle ne nuira pas à l'environ-

nement, n'affectera pas la zone des climats du vignoble de Bourgogne, ne représente aucun risque sanitaire pour les habitants les plus proches et ne générera qu'un trafic très limité de poids lourds, desservira, dès sa mise en service, des milliers d'habitants de l'ouest dijonnais. Mais à terme, le réseau de chaleur qu'elle approvisionne sera étendu aux quartiers les plus proches : Bourroches, Eiffel, Motte Giron... Avec les deux réseaux de chaleur du Grand Dijon, une grande partie des habitants de l'agglomération pourront alors goûter à la chaleur partagée, écologique et économique. ■

La nouvelle déchetterie de Dijon

Plus spacieuse et avec une offre de service élargie, la nouvelle déchetterie de Dijon va ouvrir prochainement ses portes pour répondre à une demande croissante des usagers pour trier encore plus et encore mieux.



La nouvelle déchetterie sera équipée de 18 quais de déchargement.

Avec 108 000 véhicules apportant près de 10 000 tonnes de déchets chaque année, la déchetterie de Dijon, la plus fréquentée parmi les cinq existantes sur le territoire, ne permet plus de répondre correctement aux besoins des usagers. Ouverte au public en 1995, elle est désormais victime de son succès et ses 4200 m² (contre 10 000 m² pour la déchetterie de Longvic) ne suffisent plus à

valoriser un volume de déchets exponentiel. L'augmentation des espaces de collecte et la hausse de la fréquentation engendrent parfois un temps d'attente pour les usagers de la déchetterie, ainsi que des difficultés de circulation et de stockage des déchets. C'est pourquoi le Grand Dijon a décidé de construire une nouvelle déchetterie, qui sera située à moins de 300 mètres du site actuel, sise au chemin de la Charmette

(à droite au bout de la rue Alexander-Fleming). L'extension de l'actuel équipement n'offrirait pas d'avantage financier et le lieu présentait des contraintes en matière d'espace. Avec 12 710 m², la nouvelle déchetterie va permettre de passer de 12 à 18 quais, et donc 18 benes. Les déchets d'amiante et de ciment seront acceptés, alors qu'aujourd'hui seule la déchetterie de Longvic les collecte. Les usagers pourront

circuler sur le site de manière plus fluide, avec un temps d'attente réduit. Les déchets diffus spécifiques (acides, peintures, solvants, huiles...) seront stockés dans un local spécialement dédié à cet effet. Les déchets d'équipements électriques et électroniques (gros électroménager, petits appareils, lampes, tubes et LED, écrans...) seront également entreposés dans un lieu plus adapté. Emmaüs continuera à donner une seconde vie aux objets et textiles grâce à la ressourcerie et à valoriser les déchets de bois et de plastique. La première pierre a été posée le 16 décembre dernier et les travaux, qui s'élèvent à 681 000 euros hors taxes, devraient s'achever, sauf intempéries, à la mi-mars. ■

Toutes les infos sur les 5 déchetteries du Grand Dijon (Dijon, Chenôve, Longvic, Marsannay-la-Côte et Quetigny) : www.trionsnosdechets-dijon.fr

La boucle est bouclée !



Comment les déchets produits et triés par un habitant du Grand Dijon reviennent-ils chez lui sous forme de lumière, de chauffage ou d'objets du quotidien ? Pour tout savoir sur cette métamorphose, un film reprend l'itinéraire des déchets depuis leur conception jusqu'à leur seconde naissance. En cinq minutes, l'animation simple et pédagogique retrace le parcours des déchets, en rappelant les principales consignes de tri, le process du centre de tri du Grand Dijon et donne des explications

sur le devenir de ces éléments récoltés. Le film grand public et à destination des scolaires est utilisé lors de la visite du centre de tri. Retrouvez-le sur www.grand-dijon.fr

ATTRACTIVITÉ

Florissimo, hymne à la biodiversité

La 10^e édition de Florissimo se tiendra du 19 au 29 mars au parc des expositions de Dijon. Cet événement d'envergure internationale doublé d'une prouesse technique devrait attirer 200 000 visiteurs, parfois venus de loin ! L'occasion de valoriser Dijon comme une référence écologique.

Quinze mille mètres carrés de fleurs et de plantes des cinq continents. Voici ce que découvriront, pendant 11 jours, les quelque 200 000 visiteurs attendus pour la 10^e édition de Florissimo, véritable « ode à l'écologie festive ». Cet événement, qui n'a lieu que tous les cinq ans au parc des expositions, contribue à l'attractivité de Dijon et à sa notoriété dans le domaine de l'environnement. Florissimo 2015 est plus particulièrement dédié à la biodiversité, qui sera mise en scène dans trois tableaux : le paradis chaud (papyrus, oliviers, agaves...), le paradis humide et « l'arche de Noé », voyage à travers la flore de la planète tout entière.

Pour créer les décors exceptionnels de cette exposition végétale, Dijon Congrexpo a fait appel à des experts de renommée internationale : le paysagiste Alfred Peter, qui a travaillé à l'intégration paysagère du tramway du Grand Dijon, Jean-François Zurawik, directeur des événements à la ville de Lyon, chargé de l'organisation de la fête des lumières, et Serge Matry, directeur artistique d'événements et scénographe. Des sociétés spécialisées ont également travaillé à la mise en place de Florissimo, et c'est le compositeur André Fisichella, auteur de



La féerie de Florissimo bientôt de retour !

nombreux génériques pour la télévision, qui signera la musique originale de l'arche de Noé et l'environnement sonore des différents univers, interprétés par l'orchestre philharmonique de Prague et 40 choristes.

De l'Asie au Ghana

La collaboration de ces professionnels reconnus promet un spectacle féérique à laquelle participeront de nombreux professionnels ou établissements de formation horticole, chacun disposant de 50 à 500 mètres carrés pour faire montre de créativité. Le service des espaces verts et le jardin des sciences de la ville de Dijon, par exemple, imagineront un espace consacré à l'Asie évoquant les rizières, où l'on admirera cascade, bananier, bambous, magnolias,

orchidées, papyrus, hibiscus... La ville de Chenôve, pour sa part, a choisi de plonger le visiteur dans l'atmosphère d'un village du Ghana : chute d'eau, pirogue, fleurs exotiques aux couleurs chatoyantes... À n'en pas douter, la visite de Florissimo sera inoubliable. ■

Toutes les informations sur www.florissimo.fr

Des assises nationales à Dijon

Les 5^e assises nationales de la biodiversité se tiendront au palais des congrès de Dijon du 10 au 12 juin. Après Nantes et Montpellier, Dijon accueille cet événement, organisé par le réseau Idéal Connaissances et par l'association des éco-maires de France et qui va rassembler plus de 600 spécialistes. Par sa politique volontariste en faveur de la biodiversité en ville, des modes de transport doux et actifs, des économies d'énergie et des énergies renouvelables, Dijon est une ville tout indiquée pour accueillir cette manifestation d'envergure nationale.

Allez-y en tram !

Pour éviter les embouteillages et les difficultés de stationnement, il vous est vivement recommandé de vous rendre à Florissimo avec les transports en commun du Grand Dijon. Comme pour la foire, Divia propose un pass à prix exceptionnel (17 euros, au lieu de 23,60 euros), incluant l'entrée à l'exposition ainsi que les déplacements illimités sur tout le réseau pendant la journée. Ce forfait sera vendu aux distributeurs des stations de tram, à l'agence Divia, chez les relais Divia, soit plus de 145 points de vente, dès le lundi 2 mars. Profitez-en !

Du marché de gros **au marché de l'agro**

Quatre entreprises ont confirmé leur implantation sur le site de l'ancien marché de gros de Dijon, zone d'activités économiques remarquablement située à l'entrée de la zone Cap Nord et entièrement dédiée à l'agroalimentaire. À la clé : plusieurs dizaines d'emplois nouveaux à terme.

« **L**e marché de l'agro ? Pour nous, c'est le bon endroit, au bon moment ! » Paul Peilleux et Paul Seysses installeront, début 2016, le siège de leur entreprise MyWok dans cette zone d'activités économiques aménagée par le Grand Dijon sur le site de l'ancien marché de gros. « Nous avons besoin d'une cuisine centrale pour approvisionner nos deux restaurants de Dijon et de Chalon-sur-Saône mais surtout notre futur réseau de restaurants franchisés, dont celui qui va ouvrir cette année à Besançon, expliquent les deux associés. La zone est bien située, aux abords de la rocade, et les tarifs y sont intéressants. » Bureaux, cuisine, laboratoire et stockage : MyWok va s'installer dans un bâtiment neuf de 500 mètres carrés. L'ancien footballeur Éric Carrière et Nicolas Creuzot sont deux autres convaincus : dans moins d'un an, ils inaugureront le nouveau siège de leur entreprise, créée fin 2010 à Fontaine-lès-Dijon. Dans un élégant bâtiment de 700 mètres carrés, ils pourront recevoir leurs clients – grossistes, restaurateurs, cafetiers... - dans un salon de dégustation « chic ». Le bâtiment abritera également les stocks de vins de Bourgogne, de Champagne et de la vallée du Rhône dont 40 % sont vendus à l'export. « C'est important pour nous d'être implantés dans une zone d'activités identifiée agro, explique Nicolas Creuzot. Il y aura des synergies à trouver avec d'autres entreprises sur le site. »

Plusieurs dizaines d'emplois

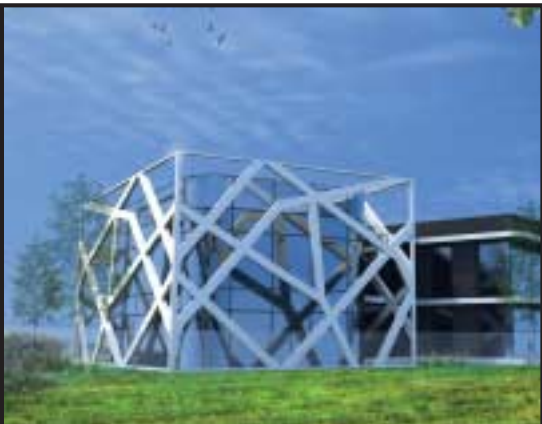
Une page se tourne donc pour l'ancien marché de gros, créé dans les années 1960 pour achalander les commerces de bouche de la région. Les nouveaux modes de consommation et l'émergence de la grande distribution ont amené la ville de Dijon, propriétaire des terrains, à repenser cet espace d'activités situé à l'entrée de la zone industrielle Cap Nord. La halle centrale, obsolète, a été rasée, ainsi que plusieurs bâtiments libérés par leurs occupants. Pendant ce temps, des entreprises déjà installées sur le site, à l'instar des Salaisons dijonnaises ou de Vitalfa, se sont développées, rénovant et agrandissant leurs locaux. Sept parcelles étaient à vendre, six ont déjà trouvé preneur auprès de l'agence Dijon Développement. Parmi les implantations annoncées figurent également le laboratoire du pâtissier Pierre Hubert ainsi que la société Petits Plats, qui

vient de lancer avec succès un concept innovant de plats à réchauffer dans les chambres d'hôtels – en attendant de proposer une offre similaire aux entreprises puis aux particuliers. « La reconversion totale d'un bâtiment existant nous permettra de rassembler à Dijon l'ensemble de nos activités nationales », se réjouit Hugo Meunier, directeur du développement de Petits Plats, qui va investir deux millions d'euros dans la réhabilitation d'un bâtiment de 2000 mètres carrés où il est même prévu un espace d'accueil de 150 mètres carrés pour les jeunes pousses.

À terme, les implantations et les développements prévus sur le site laissent espérer la création de plusieurs dizaines d'emplois, dans un domaine d'activité d'excellence pour l'agglomération dijonnaise avec Agronov (le technopôle agro-environnemental de Bretenière), Vitagora (le pôle de compétitivité goût nutrition santé) et la Cité internationale de la gastronomie. ■



Les futurs bâtiments de Caves Carrière et de Petits Plats, au marché de l'agro.



Les futurs bâtiments de Couleur et Connection, Chematect et Crossject, à Mazen-Sully.

Mazen-Sully affiche complet !

La commercialisation des huit hectares du technopôle Mazen-Sully s'est achevée avec la vente des dernières parcelles à trois entreprises dont deux start-up dijonnaises prometteuses.

Qui se ressemble s'assemble... Telle pourrait être la devise qui explique le succès du technopôle Mazen-Sully. Le Grand Dijon avait engagé, dès 2002, la création, sur huit hectares, d'une zone d'activités dédiée aux biotechnologies. Le premier occupant fut Oncodesign, spécialiste de la recherche contre le cancer qui a, depuis, signé des partenariats avec les plus grands laboratoires pharmaceutiques, porté ses effectifs à plus de 70 personnes et réussi son introduction en bourse. Le hasard veut que c'est une autre entreprise dijonnaise fraîchement cotée qui a décidé à son tour de s'implanter sur l'une des trois dernières parcelles de Mazen-Sully. Crossject a mis au point un dispositif médical innovant permettant l'injection sans aiguille. Une révolution pour tous les allergiques à la piqûre ! « Intégrer ces nouveaux locaux nous permettra d'accélérer l'industrialisation de nos produits et de développer plus de projets en parallèle, explique Patrick Alexandre, fondateur et dirigeant de Crossject. Le bâtiment de 1800 mètres carrés comprendra des laboratoires aux normes et sera dimensionné pour une cinquantaine de collaborateurs. » Crossject, qui emploie

25 personnes aujourd'hui, prévoit donc de grandir à Dijon, dans un environnement qui lui convient : « La proximité du campus, du CHU avec lequel nous menons des études cliniques et d'autres entreprises de biotechnologies est favorable à notre développement, précise Patrick Alexandre. Mazen-Sully est très bien situé, desservi à la fois par la rocade et le tramway. L'absence de riverains nous permet de faire fonctionner les équipements de climatisation parfois bruyants qu'exige un laboratoire. »

Effet vitrine

L'effet vitrine a également séduit Frédéric Boschetti, fondateur et dirigeant de Chematect. « Nous serons tout près de l'université et du cyclotron de Pharmimage avec lequel nous travaillons. » La jeune entreprise, spécialisée dans le développement et la production de molécules utilisées comme agents de contraste dans l'imagerie médicale, emploie cinq salariés actuellement, mais elle pourra, dans son nouveau bâtiment de 400 mètres carrés comprenant bureaux et laboratoire, renforcer son offre de service auprès de ses clients, des laboratoires pharmaceutiques

situés, pour 90 % de son chiffre d'affaires, à l'étranger. Enfin Mazen-Sully accueillera également, dans les prochains mois, les locaux dijonnais de la société lyonnaise Couleur & Connection, spécialisée dans les logiciels pour les professions médicales.

Le Grand Dijon et Dijon Développement ont donc tenu le pari de rassembler, à Mazen-Sully, quelques-uns des acteurs régionaux des biotechnologies, tandis que, pour sa part, le conseil régional poursuit l'aménagement, juste en face, de l'espace régional de l'entrepreneuriat et de l'innovation, baptisé désormais Novaréa. ■

Beauregard en attente...

Le projet d'extension de la zone industrielle de Longvic sur 80 hectares dans le secteur Beauregard est pour l'instant suspendu. L'annonce de la fermeture de la base aérienne 102 va en effet permettre de libérer des terrains, sur lesquels il pourrait être envisagé de déployer un pôle économique. Les études viennent d'être engagées.

Prêt social location accession L'autre façon de devenir propriétaire !

Le prêt social location-accession (PSLA) permet de devenir propriétaire dans le Grand Dijon dans des conditions financières et fiscales avantageuses et en bénéficiant d'une parfaite sécurisation.

La location-accession, comment ça marche ?

Véronique est formelle : « Sans le PSLA, je n'aurais jamais pu devenir propriétaire ». Pour cette infirmière scolaire, maman de trois enfants, le prêt social location-accession fut à l'évidence la seule solution pour atteindre son objectif. « Entre ma première prise de contact et la signature du contrat chez le notaire, il ne s'est écoulé que cinq mois. Le PSLA est un dispositif adapté à mes moyens financiers. Et on me considère déjà comme propriétaire : j'ai par exemple pu choisir moi-même les sols de mon futur appartement ! » Le T3 qu'elle a acheté au sein de la résidence Castel-Daubenton, près de la

place Wilson, sera livré l'été prochain. Il ne lui reste plus qu'à préparer son déménagement du logement qu'elle occupe actuellement à Noiron-sous-Gevrey. « Se réinstaller au centre-ville, c'est bénéficier des avantages et des services urbains », résume cette mère de famille, qui prévoit de « lever l'option d'achat » sur son appartement un à deux ans après son entrée dans les lieux.

Une acquisition en deux temps

Car le PSLA se décompose en deux phases. Une fois le logement livré, l'occupant est d'abord locataire. Il verse chaque mois une « redevance »

comprenant une part locative (l'équivalent d'un loyer plafonné) et une part acquisitive (en fait une épargne qui est ainsi constituée au fil des mois et qui, le jour venu, sera défalquée du prix d'achat du logement). Deux ans au plus tard après avoir récupéré les clés, l'accédant devient propriétaire, et rembourse chaque mois le montant du prêt engagé pour l'achat, en signant un prêt soit auprès de l'établissement bancaire avec lequel a conventionné le promoteur, soit avec la banque de son choix. Préservant la liberté de l'acquéreur, la formule présente de multiples avantages financiers et fiscaux : une TVA à 5,5 %, pas de taxe foncière pendant 15 ans, 1 % de rabais sur le prix de vente par année de location et la garantie que le remboursement mensuel sera inférieur ou égal à la redevance payée les premiers mois. Le système présente également un avantage juridique : « Dans l'hypothèse où le locataire-accédant serait contraint à renoncer à l'acquisition, pour des problèmes personnels ou une perte d'emploi par exemple, l'achat n'a pas lieu, il récupère l'intégralité des sommes versées au titre de la part acquisitive et

nous nous engageons à lui proposer une solution de relogement dans notre parc », explique Jérôme Durand, directeur du développement de Villéo, entreprise sociale de l'habitat conventionnée pour 42 logements en PSLA dans deux programmes en cours à Dijon.

Pour pouvoir entrer dans le dispositif et se porter acquéreur de logements conventionnés PSLA par le Grand Dijon, l'accédant doit satisfaire à des conditions de revenus. Et c'est tout. « Le PSLA est un outil destiné à solvabiliser des acquéreurs, souligne Jérôme Durand. Il a le grand mérite d'élargir l'assiette de Français susceptibles de devenir propriétaires. » Si la solution de la location-accession existe en France depuis de nombreuses années, elle fait seulement ses débuts dans l'agglomération dijonnaise, mais avec un succès incontestable. ■

Pour tout savoir sur le PSLA : 03 80 50 35 30, www.grand-dijon.fr ou rendez-vous au salon Immo d'or, sur le stand du Grand Dijon, au parc des expositions de Dijon du 10 au 12 avril.



Trente-deux des 85 logements de Castel-Daubenton sont conventionnés location-accession.

SPORTS

Le nouvel avenir du Carrousel

La piscine du Carrousel va bénéficier d'un ambitieux programme de rénovation et de reconstruction d'ici à 2017. Loin de devenir un « aqualud », elle sera, avec son bassin découvert accessible toute l'année, une piscine publique dédiée aussi aux loisirs et au bien-être.

Un bassin de 50 mètres en plein air, à Dijon, dans lequel on peut se baigner même à Noël ? Ce sera bientôt possible ! À la piscine du Carrousel, le bassin extérieur sera, à l'issue de sa rénovation, chauffé toute l'année. De tels bassins existent déjà en grand nombre dans des pays autrement plus froids que le nôtre, en Scandinavie ou en Europe de l'Est notamment ! Qui n'a pas rêvé d'aller tremper ses pieds, malgré la neige, dans les bassins fumants de Budapest ?

La rénovation du bassin extérieur n'est qu'un volet de l'ambitieux programme voté par le Grand Dijon pour la piscine du Carrousel, qui deviendra à terme un équipement communautaire comme la piscine olympique. La reconstruction complète du bâtiment abritant le bassin de 25 mètres est prévue au nord du site, avec une nouvelle entrée publique sur le rond-point Edmond-Michelet. Le bâtiment actuel, devenu obsolète, sera démantelé. Le coût total des travaux est estimé à 15 millions d'euros. Et en terme de fonctionnement, il faut souligner que le chauffage du bassin extérieur à l'année coûtera moins cher que celui de l'air ambiant d'une piscine couverte !

Complétant la piscine olympique, largement tournée vers la pratique de haut niveau, et permettant aux clubs de bénéficier des créneaux nécessaires à l'apprentissage de la natation pour tous et à la pratique sportive, la piscine du Carrousel sera davantage dédiée à la baignade en famille ou entre amis, à la détente et au bien-être, ainsi qu'à l'apprentissage scolaire. Sans pour autant devenir un parc aquatique ludique comme en proposent certains opérateurs privés : le Carrousel restera bien une piscine publique, ouverte sept jours sur sept, avec des tarifs accessibles à tous ! ■



Le bassin de 50 m de la piscine du Carrousel sera, à l'horizon 2017, ouvert toute l'année !

Piscine olympique et salle d'escalade : l'UCPA tient la barre !

L'UCPA, qui exploite la piscine olympique et la salle d'escalade depuis leur ouverture en avril 2010, s'est vu renouveler, pour une durée de sept ans, le contrat de délégation de service public qui la lie au Grand Dijon. L'opérateur s'est engagé à mener à bien des investissements, par exemple dans le hall d'accueil de la piscine, ainsi qu'à Cime Altitude 245, où un mur supplémentaire sera créé.

Le nouveau contrat prévoit, en ce qui concerne la piscine, une baisse de la subvention d'équilibre versée par le Grand Dijon pour permettre notamment l'accueil des scolaires, sans pour autant amoindrir l'offre de service de cet équipement, le premier de France labellisé « Qualicert » pour sa qualité de service.

La piscine olympique du Grand Dijon accueille toujours d'importantes compétitions sportives.

La prochaine aura lieu les 6 et 7 mars : l'Alliance Dijon Natation organise ici le championnat de France handisports, avec le soutien de la ville de Dijon et du Grand Dijon. Les nombreux spectateurs attendus soutiendront notamment Charles Rozoy, qui remettra en jeu à cette occasion son titre de champion de France 100 mètres papillon.

Puis en avril, la piscine olympique fêtera ses cinq ans. Avec ses bassins de 50 et 25 mètres, son bassin de jeu, sa fosse à plongée de 50 mètres et son espace bien-être, elle accueille 400 000 personnes par an, ce qui en fait l'un des plus grands centres nautiques de France. Et un centre accessible à tous, grâce à des tarifs ajustés et à de larges tranches horaires d'ouverture : depuis le mois de janvier, la fermeture a été repoussée à 19h les samedis et les dimanches, contre 18h auparavant.

De quoi profiter plus tard des bassins le week-end !

> Benoît Willot, porte-drapeau des PME

Propriétaire d'un supermarché à Arc-sur-Tille et du centre commercial de Sennecey-lès-Dijon, il est, depuis l'été dernier, le nouveau président de la Confédération générale des PME de Côte-d'Or (CGPME 21). Son credo : défendre, sur tous les fronts, les valeurs de la petite et moyenne entreprise.

« **N**otre seule vocation, c'est de défendre les dirigeants d'entreprises patrimoniales indépendantes, notre seul parti, c'est celui des PME. » Benoît Willot ne porte la casquette de président de la CGPME de Côte-d'Or que depuis quelques mois – il a été élu lors de la convention d'été du syndicat patronal, le 3 juillet dernier au Zénith de Dijon -, mais le discours est bien rodé. Il faut dire que ce chef d'entreprise adhère à la confédération depuis près de 10 ans, et qu'il en a longuement présidé la branche commerce. Après les 21 années de « règne » de Patrice Tapie, Benoît Willot mesure le challenge qui pèse sur ses épaules. Il annonce, pour ce syndicat patronal qui rassemble 700 adhérents, sa volonté résolue d'en faire « un lieu, convivial certes, mais uniquement dédié à la défense des PME, et parfaitement apolitique » qui sera piloté « de manière collective, autour d'un conseil d'administration souverain ». Quant aux relations avec l'autre syndicat patronal, longtemps houleuses, il entend les pacifier : « Je m'entends bien avec les représentants du Medef 21. Nous avons des intérêts communs à défendre, même si, sur certains dossiers, notre ligne, celle des PME, n'est pas celle d'un syndicat qui défend d'abord les grands groupes et les entreprises du Cac 40 ».

Les problématiques des PME, précisément, Benoît Willot les connaît bien. Il dirige son entreprise depuis 2005. Cette année-là, il quitte le groupe Leclerc où il avait fait ses débuts puis gravi les échelons, du poste de chef de rayon à Tonnerre (Yonne) à celui de directeur de magasin à Saint-Raphaël (Var). Depuis plusieurs années déjà, il postulait à

la reprise d'un magasin de l'enseigne. Mais c'est finalement au sein du réseau Système U qu'il va pouvoir concrétiser son ambition, à Arc-sur-Tille. Le magasin, qui emploie 55 salariés, est à l'étroit dans ses 1400 mètres carrés. Dès 2006, il pousse les murs : Super U Arc-sur-Tille change de catégorie, avec 2500 mètres carrés de surface de vente, 110 salariés et un chiffre d'affaires qui progresse très nettement, au point qu'il pourrait même envisager une nouvelle extension. « Nous sommes un magasin indépendant. Notre politique d'approvisionnement nous permet de travailler avec des producteurs locaux, c'est important. De sorte que nos clients trouvent les articles du quotidien à des prix très bien placés, mais ils peuvent aussi, au rayon boucherie ou à la poissonnerie, faire des achats plaisir. Je peux vous assurer que nous avons, en boucherie, les meilleures viandes de la région ! »

Dialogue bien installé

En 2011, Benoît Willot saisit l'opportunité d'ouvrir un nouveau supermarché de 1600 mètres carrés, sous la même enseigne, à Sennecey-lès-Dijon ; il lui associe une galerie marchande de 1500 mètres carrés. À la clé : une centaine d'emplois créés ou transférés, pour un investissement total de sept millions d'euros. Le Super U de Sennecey devrait atteindre l'équilibre financier cette année. Et comme, décidément, on n'arrête plus notre chef d'entreprise, il y a encore, en avril 2014, la reprise de la supérette de 400 mètres carrés de Varois-et-Chaignot, qui passe sous enseigne « Utile » après une rénovation complète.



Ses dates-clés

- 1971. Naissance, à Revin (Ardennes).**
- 1992. Diplôme de l'ESC de Rouen.**
- 1993. Entrée dans le groupe de grande distribution Leclerc.**
- 2005. Rachat du Super U d'Arc-sur-Tille.**
- 2011. Création du centre commercial de Sennecey-lès-Dijon.**
- 2014. Élection à la présidence de la CGPME 21.**

S'il investit autant sur ce territoire, c'est qu'il y croit... Benoît Willot ne cache pas son plaisir de vivre dans l'agglomération dijonnaise. « Depuis mon arrivée en 2005, j'ai vu Dijon changer. Cette ville a réussi à préserver sa beauté et sa qualité de vie tout en se dotant des infrastructures qui permettent d'accueillir les entreprises et l'emploi. J'apprécie aussi la grande écoute des élus vis-à-vis des acteurs économiques du territoire. Dans un contexte de crise difficile pour les entreprises comme pour les collectivités, le dialogue est bien installé. Nous allons ainsi travailler encore sur l'impact de la transformation de la ville sur l'activité commerciale : certaines artères ont profité du tramway par exemple, d'autres souffrent. Avec le recul, nous pourrions analyser les choses et agir. Je me réjouis par ailleurs du succès du small business act que nous avons signé avec le Grand Dijon : grâce à cette démarche, beaucoup de PME ont participé par exemple au chantier du tram ! » Une bonne base pour continuer à défendre la place essentielle des petites et moyennes entreprises sur le territoire de la communauté urbaine. ■

> *Ahuy*

Les grands projets avancent

Les travaux de la salle municipale vont commencer en mars prochain. La commission d'appels d'offres s'est réunie à plusieurs reprises. De nombreuses sociétés ont répondu pour chacun des 17 lots. Le conseil municipal a arrêté la liste des entreprises le 5 janvier dernier, en fonction des propositions de la commission. Le permis de construire du deuxième bâtiment de la place a été déposé. Il permettra d'accueillir des commerces de proximité dans l'intérêt de tous les Acqueduciens. La place sera un lieu de rencontre donnant un cœur à notre village. ■



> *Chevigny-saint-sauveur*

Permis Internet pour les jeunes



Si, avant de laisser un enfant circuler seul dans la rue, on lui apprend les règles de prudence nécessaire, il en est de même dans le monde virtuel. Pour naviguer seul sur Internet en toute sécurité, il est indispensable qu'un jeune ait assimilé les règles élémentaires de vigilance, de civilité et de responsabilité relatives à cet outil de communication. Le permis Internet est un programme national de responsabilisation des enfants avant leur entrée au collège et de leurs parents, pour un usage plus sûr des outils numériques. ■

À l'école élémentaire du Breuil, les écoliers de CM2 ont accueilli la gendarmerie de Quetigny lors d'une session préalable au passage du permis. Le professeur des écoles référent a reçu du matériel pédagogique pour accompagner les élèves qui ont passé avec succès leur permis, deux mois après le début de la formation. Michel Rotger, maire de Chevigny-Saint-Sauveur, Élisabeth François, adjointe de la commune déléguée à l'enseignement, le lieutenant Daniel Menino de la gendarmerie, Ewen Fatmi, enseignant, et Claire Tayot-Infante de l'école élémentaire du Breuil ont remis les diplômes aux jeunes internautes. ■

> *Ouges*

L'échappée belle du duathlon ougeois

Le ciel gris et maussade n'aura pas rebuté les 114 athlètes inscrits à cette nouvelle édition du duathlon d'Ouges. Ce nombre en nette augmentation par rapport à l'an dernier témoigne d'un indéniable succès populaire, rendant l'épreuve ougeoise digne du calendrier sportif du Grand Dijon. Cette réussite est aussi à mettre à l'actif de l'équipe organisatrice : la municipalité, le VCO2 Dijon et l'association Coup de pouce du CHU, soutenue par plusieurs partenaires comme Endurance shop ou l'Unass (secouristes). Une tren-

taine de bénévoles a par ailleurs été mise à contribution toute la journée du 12 octobre. L'organisation de ce duathlon a nécessité un travail de plusieurs mois. Localement, les agriculteurs, l'association foncière et la société de chasse d'Ouges ont été coopératifs. Côté sportif, le parcours en boucle (6 km de course à pied et 18 km de VTT) et sans réelle difficulté empruntait les chemins de terre longeant la base aérienne puis le canal, pour revenir par le chemin de halage, jusqu'au point de départ, au niveau de l'écluse



n°62. Après le duathlon du matin, l'après-midi était réservé aux spécialistes du cyclo-cross qui voyait 43 athlètes se confronter sur les abords du

terrain de l'écluse. Compte tenu de ce beau succès populaire, chacun attend avec impatience la prochaine édition. ■



> Chenôve

Renouvellement urbain : Chenôve poursuivra sa révolution tranquille

Comme pour le premier programme national de renouvellement urbain (PNRU), Chenôve fait désormais partie des 200 quartiers prioritaires de France qui bénéficieront d'un ambitieux projet d'intervention. La cité des Bonbis est ainsi inscrite dans ce nouveau programme doté, à l'échelle nationale, de 5 milliards d'euros. Jean Esmonin, maire de Chenôve, se félicite pleinement que sa ville appartienne à cette nouvelle carte géographique prioritaire

inscrite dans la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine. « *C'est une véritable chance pour Chenôve mais aussi et surtout pour tous ses habitants !* ». La deuxième ville la plus peuplée de l'agglomération dijonnaise poursuivra ainsi sa mutation urbaine afin d'améliorer toujours plus la qualité de vie de ses habitants. Ayant permis de mobiliser 143 millions d'euros depuis 2005, le premier programme s'achève actuellement. Avec la

création d'un véritable cœur de ville, fédérateur entre tous les quartiers, d'où rayonne désormais le Cèdre, cet ambitieux projet a engagé une révolution culturelle et structurelle tranquille. Le deuxième programme mettra Chenôve sur les rails de l'attractivité en associant les habitants aux nouveaux projets. ■

**Réunion publique le 16 avril
à 19h au Cèdre.**

> Sennecey-lès-Dijon

Bien vu, bien voir !

En 2014, le conseil municipal de Sennecey-lès-Dijon a décidé de se lancer dans une opération de rénovation de l'éclairage public. En effet, une grande partie des points lumineux, appelés communément « ballons fluos », devenait obsolète. Fort du plan de déplacement et en s'appuyant sur une enquête, les élus ont choisi un modèle de luminaire qui sera déployé dans la commune pendant les quatre prochaines années, à raison de 40 000 € d'investissement annuel moyen. Ces nouveaux équipements de technologie LED permettront de réaliser jusqu'à 50 % d'économies par rapport à la consommation initiale, grâce à des luminaires d'une puissance de 50 watts (contre 75 à 100 watts au préalable). De plus, l'éclairage nocturne sera limité entre 23h et 6h et permettra de réduire de 40 % la puissance initiale. Cent trente points lumineux seront ainsi remplacés d'ici à fin 2017. Par ailleurs, la commune travaille dès aujourd'hui sur les futurs enfouissements de réseaux qu'il reste à faire et espère, d'ici la fin du mandat, renouveler une trentaine d'autres points lumineux, dans le cadre de travaux menés par le Syndicat intercommunal d'électrification de Plombières. ■



et aussi...

●●> Magny-sur-Tille

Le commerce de proximité primé à Magny

L'unique commerce du village, qui a ouvert au cours de l'été 2013, a été primé par l'Association des maires des communes de la Côte-d'Or le 12 décembre dernier. Il a fallu la confiance de monsieur Marsegaglia, boulanger à Chevigny-Saint-Sauveur, ainsi que le soutien et le travail de la municipalité, pour arriver à l'ouverture d'une boutique du pain en plein centre du village. Il ne s'agit pas simplement d'un projet économique ayant permis la création d'un emploi, c'est aussi un outil de lien social entre les habitants du village. En effet, plusieurs mois après, ce petit commerce est devenu un lieu d'échange et de rencontres qui permet à chacun de profiter des avantages de vivre dans une commune « rurale » comme Magny-sur-Tille. Des mains du président du Grand Dijon Alain Millot, Nicolas Bourny, maire de Magny-sur-Tille, a ainsi reçu le prix du lien social lors du salon Cité 21. ■

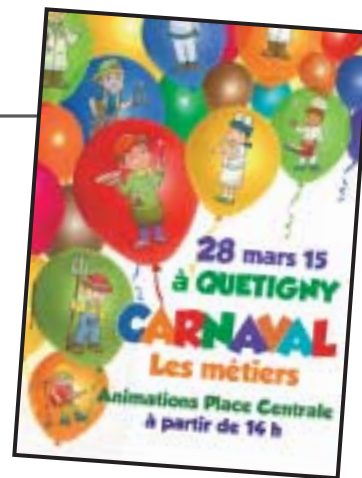


> Marsannay-la-Côte

Un Agenda 21 innovant

Parmi les objectifs de la nouvelle municipalité, l'engagement de la commune dans une démarche Agenda 21 est une volonté forte de concilier l'économie, le social et l'environnement. Le maire et l'élue en charge du développement durable ont participé au dernier colloque national Agenda 21. Afin de lancer cette démarche, un premier questionnaire a été distribué aux habitants pour recueillir leur avis et un chargé de mission a été nommé. Marsannay-la-Côte participe activement aux différentes actions du Grand Dijon en matière de développement durable. Ainsi deux équipes pataras participent

au défi familles éco logis. Par ailleurs, les membres du conseil municipal d'enfants ont mis en place une « brigade des instruments d'écriture » en vue de collecter et de recycler les stylos usagés. Dans le cadre des nouveaux accueils périscolaires, il est proposé des ateliers « Déchets d'œuvres » : à partir d'objets en fin de vie, les enfants réalisent des tableaux, copies « récup'artistiques » d'œuvres célèbres. Pour innover, un sapin recyclé, muni d'une structure en métal et bois et garni de bouteilles en plastique collectées auprès des habitants, a été illuminé le soir venu et a émerveillé petits et grands, d'ici et d'ailleurs. Les réseaux sociaux ont contribué à sa renommée « internationale ». 2015 sera l'année du diagnostic. Habitants, agents et partenaires seront sollicités pour ensemble élaborer les plans d'actions futurs de cet Agenda 21 communal. ■



> Quetigny

Carnaval revient !

Depuis quelques mois déjà, le collectif du carnaval de Quetigny se réunit pour préparer ce bel événement ouvert à tous. À pied d'œuvre, les bénévoles peaufinent l'organisation de cette grande fête qui consacre cette 8^e édition aux métiers. Le samedi 28 mars, rendez-vous dès 14h place centrale Roger-Rémond. Le traditionnel lâcher de ballons donnera le coup d'envoi. Un défilé lui succèdera à 16h et le joyeux cortège déambulera ensuite une heure durant dans les rues quetignaises, avant de rejoindre l'Espace Mendès-France. Au final, l'éphémère mais non moins célèbre bonhomme carnaval se consumera en quelques derniers confettis de lumière... Venez nombreux ! ■

Pour toute information, contacter le centre social et culturel Léo-Lagrange au 03 80 71 91 14.



> Longvic

Festival BD : ça va buller !

Les 9^{es} rencontres de la bande dessinée se tiendront à Longvic du 10 au 12 avril. La thématique « Histoires, mémoire, espoirs » rythmera cette nouvelle édition. Face à toutes les peurs et aux diverses crises, les auteurs qui seront présents auront à cœur d'inviter les participants à s'interroger sur le monde environ-

nant, sur nos traits de caractère et sur notre avenir. Élu parrain de cette édition, Éric Rückstühl donnera le « la » de cette nouvelle aventure par son goût immodéré de l'histoire et du récit. Plus de 22 auteurs seront présents lors de ces trois journées incontournables pour des ateliers, expos, concerts, séances de dédicaces... ■

Espace Jean-Bouhey du 10 au 12 avril
Plus d'infos sur www.longvic.fr
Expo Cicatrices de Guerre du 2 au 27 mars
Expo Le Baigneur du 29 mars au 18 avril

> Bresse-sur-Tille

Construction d'une école élémentaire

Avec une population en forte augmentation et pour en anticiper les effets, le conseil municipal a décidé en mars 2013 la construction de 210 logements - dont 50 locatifs - et d'une école élémentaire. Cet investissement s'inscrit donc dans un projet global et cohérent de développement de la commune. L'établissement scolaire de 514 m² d'architecture moderne, conçu aux normes RT 2012 par l'architecte Stephen Rigaux du cabinet Architude, comprendra 3 classes de 60 m² chacune, une salle plurivalente « informatique/bibliothèque » de 60 m², et un atelier de 35 m². Le coût de 904 400 € TTC sera financé par un emprunt (400 000 €), des fonds propres et des subventions : État, Conseil général et réserve parlementaire. Un prêt et une subvention de la Caisse d'allocations



familiales complètent le financement de cet équipement mieux adapté pour répondre notamment aux nouveaux rythmes scolaires. Désormais les jeunes Bresseysiens disposeront de réels atouts pour réussir leur parcours scolaire dans la commune. Le chantier, débuté en mars dernier, sera terminé en mai prochain. Dès septembre 2015, l'école comptera deux classes maternelles et quatre classes élémentaires. ■

> Hauteville-lès-Dijon

Une nouvelle cour



Le conseil municipal avait fait le choix de rénover entièrement les cours de l'école et de la garderie, en accord avec les enseignants et les parents d'élèves. Le 28 novembre dernier, les élus d'Hauteville-lès-Dijon, accompagnés du député Laurent Grandguillaume, du conseiller général Gilbert Menut et du chef d'entreprise Vincent Martin, ont inauguré sous un soleil radieux les nouvelles cours, ainsi que les travaux de voirie des rues Pied-de-Mont et Herbues. Les cours sont aménagées avec des terrasses, des plantations, des bancs, des enrobés et un espace de jeux. L'évacuation des eaux a également été reprise. Les deux rues bénéficient d'un nouvel enrobé et de nouvelles canalisations d'eaux pluviales. En 2015, la réfection de la voirie va continuer, en concertation avec la communauté urbaine du Grand Dijon. ■

> Fontaine-lès-Dijon

Un nouveau document d'urbanisme approuvé

Première en Côte-d'Or : l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (Avap) a été approuvée à l'unanimité par délibération du conseil municipal en décembre dernier. Servitude d'utilité publique ayant pour objet de promouvoir le patrimoine naturel, aménagé ou bâti, dans le respect du développement durable, elle est en vigueur depuis le 16 décembre. Son élaboration a été engagée en septembre 2012 et vient en remplacement de la Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager, ancien outil d'urbanisme créé en 2000. L'objectif est de mettre à jour la réglementation actuelle, sans pour autant remettre en cause les fondements de cette zone. C'est le bureau d'études-aménagement, urbanisme, architecture qui a mené l'étude. Le diagnostic a été réalisé en prenant en compte les orientations du Projet d'aménagement et de développement durable (Padd) du Plan local d'urbanisme (Plu). Le dossier est consultable sur demande à la mairie (service urbanisme et travaux - bureau 13). ■



> *saint-Apollinaire*

Plus de 7000 habitants* !

Depuis les années 1960 et à chacune des étapes en matière d'urbanisation, les municipalités qui se sont succédé ont privilégié un développement propre à préserver l'identité de Saint-Apollinaire. Le parti pris étant de maintenir une cohésion humaine et sociale dont les deux derniers écoquartiers réalisés, Val Sully et Pré Thomas, en représentent les exemples récents les plus remarquables. Depuis le 1^{er} janvier 2015, la population légale de la

commune s'établit à 7 152 habitants, soit une progression d'au moins 329 nouveaux Épleumiens par rapport à l'année précédente. Ce cap symbolique franchi des « 7 000 » représente le seuil d'équilibre en matière de développement urbain souhaité par la commune. En parallèle, de par notamment la présence de ses zones d'activités, Saint-Apollinaire accompagne les acteurs économiques qui participent au développe-



ment de l'agglomération dijonnaise. 4 446 emplois ont été ainsi recensés en 2011 dans la commune, avec de surcroît des potentialités importantes à l'est, l'extension de Bois Guillaume et l'écoparc Dijon-Bourgogne. Cet équilibre habitat/emploi démontre l'intérêt de poursuivre au cours de ces prochaines années un développement

raisonné en confortant l'identité communale sur la notion de « village urbain » tout en soutenant l'activité économique et, élément essentiel dans le domaine du développement durable, en confirmant la ceinture verte et la préservation des activités agricoles. ■

* Population légale 2012 en vigueur au 1^{er} janvier 2015 - Insee

> *Perrigny-lès-Dijon*

Première fleur



Perrigny-lès-Dijon a obtenu une première fleur et vient d'entrer dans la cour des villes et villages fleuris de France. Cette petite fleur, prochainement visible sur les panneaux d'entrée du village, est le fruit d'un travail collaboratif de trois années entre les membres des personnels techniques de la commune et l'Institut médico-éducatif des Écayennes, établissement accueillant de jeunes handicapés. Dès l'été 2014, les Patriniens ont salué la beauté des massifs, tout comme le jury des villes et villages fleuris

de France, sensible lui aussi à l'esthétique et à la réalisation technique, mais également réceptif à la démarche solidaire qui en est le fil conducteur. C'est un fait rarissime d'obtenir une première fleur dès la première inscription et Perrigny est la seule collectivité à confier une part du travail de fleurissement à une équipe de jeunes en grande difficulté, encadrés par trois éducateurs et les personnels techniques du village. Ces personnes acquièrent une expérience de travail avec un rythme adapté, qui permet même à certains d'accéder pas à pas à une formation professionnelle qualifiante. Le 1^{er} décembre dernier, les élus de Perrigny ont reçu l'équipe à l'origine de l'obtention de la première fleur. À Perrigny, on ajoute à présent au plaisir des yeux celui de l'adjectif solidaire en traversant le village soigné et coloré. ■

et aussi...

●●> Neully-lès-Dijon

Un moment de convivialité...

En attendant Noël, la municipalité a souhaité réunir les habitants afin de partager un moment convivial et festif le vendredi 12 décembre. Petits et grands ont pu orner de décorations les différents sapins de la place de la Liberté et se réchauffer avec une collation. Un grand merci aux bénévoles pour leur aide précieuse ainsi qu'à Morgane Hutinet pour sa démonstration enflammée ! ■



février à

Championnat de FRANCE Handisport DIJON
6 & 7 mars 2015
Piscine Olympique du Grand Dijon

Handi Sport FÉDÉRATION FRANÇAISE

Jusqu'au 7 mars Dijon

Exposition *Intérieurs*, dans le cadre du festival *Modes de vie* à Latitude21, maison de l'architecture et de l'environnement du Grand Dijon, 33 rue de montmuzard.

Vendredi 27 février Marsannay-la-Côte

Diabloguons encore, de la compagnie D'éZinguée, mise en scène de Pierre Yanelli. 20h30 à la maison de Marsannay (participation au chapeau).

Samedi 28 février Neuilly-lès-Dijon

Loto organisé par Motards Fun au centre polyvalent.

3 > 21 mars Saint-Apollinaire

Exposition rétrogaming, ateliers et conférences sur l'histoire des consoles et du jeu vidéo à Médi@lude.

Mercredi 4 mars Marsannay-la-Côte

Tournez bobine, ciné-goûter jeune public à 15h à la maison de Marsannay (de 4 à 5 €).

Vendredi 6 mars Daix

Vidéo projection sur « Cuba, la perle des Caraïbes » organisée par Daix Loisirs, proposée et présentée par Alain Régnier. Gratuit, à 20h30 à l'espace Lamblin, salle de la Galine.

Quetigny

La légende du Puits-Milieu par la Cie Taxi-Brousse au Théâtre des prairies. Tout public à partir de 6 ans. Goûter-spectacle.¹

6 > 8 mars Dijon

Salon du chocolat à Dijon Congrexpo.

Samedi 7 mars Marsannay-la-Côte

Concert choral par DièsElles, avec le chœur d'hommes le « Chorum » à 20h30 à l'église de Marsannay.

9 mars > 29 mai

Daix

Expo *La ferme de J'Anne*, en partenariat avec le Syndicat des jeunes agriculteurs de Côte-d'Or à la bibliothèque municipale Philibert-Papillon.

Mercredi 11 mars Marsannay-la-Côte

Musique pour petites oreilles..., atelier musical petite enfance avec Noémifasol à 10h15 à la médiathèque Bachelard. Gratuit, renseignements au 03 80 59 64 72.

Vendredi 13 mars Saint-Apollinaire

Yves Duteil à l'espace Tabourot des Accords à 20h30. Rens. au 03 80 30 61 00 ou www.euromuses.fr

Samedi 14 mars Ahuy

Conférence « Sissi Impératrice » au Mille club.

Chenôve

Murray Head à 20h30 au Cèdre.³

Hauteville-lès-Dijon Quetigny

Les Belles d'hiver(ses) ; concert des Pirates à 20h30 à l'espace Mendès-France.¹

Dimanche 15 mars

Neuilly-lès-Dijon
Loto organisé par Dépendances 21 Loisirs au centre polyvalent.

Mardi 17 mars Longvic

Soirée cirque à 20h30 avec l'OSUD à l'espace municipal Jean-Bouhey.

Mercredi 18 mars Quetigny

Rencontre...ries avec Dorothée Platek à 17h30 à la bibliothèque.²

Vendredi 20 mars Chenôve

Charlélie Couture, concert *imMORTEL* à 20h30 au Cèdre.³

Vendredi 20 mars Dijon

Rencontres poétiques de Bourgogne : chansons et poésies de Barbara, Georges Brassens et Charles Trenet à 20h30 au théâtre des Grésilles.

Samedi 21 mars Chenôve

Dedans, spectacle jeune public par la Compagnie du Brouillard. Dès 1 an, à l'espace culturel François-Mitterrand à 10h30.

Neuilly-lès-Dijon

Bal de printemps organisé par le foyer rural au centre polyvalent.

Lundi 23 mars Quetigny

Danses urbaines par Art Danse CDC Dijon Bourgogne à 20h à la salle Méliès du Ciné Cap-Vert.²

Mardi 24 mars Marsannay-la-Côte

Cercle de lecture (adultes) à 20h à la médiathèque Bachelard.

Samedi 28 mars Ahuy

Chasse aux œufs de Pâques organisée par Familles rurales, au Plateau sportif.

Chenôve

Au-delà de la Compagnie Banning à 20h30 au Cèdre.³

Marsannay-la-Côte

Soirée cabaret des Scarlines (dîner, spectacle et bal) à la maison de Marsannay. Rens. 06 15 42 73 87 ou les.scarlines@wanadoo.fr

Perrigny-lès-Dijon

L'harmonie de Perrigny-lès-Dijon fête ses 10 ans, concert avec l'harmonie de Schirrhein Schirrhofen. 20h30 à la salle polyvalente.

Florissimo
Symphonie de la lumière et du végétal

19-29 MARS 2015
Parc des Expositions DIJON

SPECTACLE ÉVÈNEMENT
Fête de la Biodiversité des 5 Continents

DIJON CONGREXPO

1 Billetterie, renseignements et réservation auprès du Service culturel de Quetigny au 03 80 48 28 43
 2 Gratuit, réservation auprès de la bibliothèque de Quetigny au 03 80 46 29 29
 3 Réservation, billetterie : 03 80 51 56 25 ou culture@ville-chenove.fr. Toute la programmation sur www.ville-chenove.fr



Samedi 28 mars
Quetigny

Carnaval des métiers : animations, lâcher de ballons, défilé... à partir de 14h (voir page 27).

28 mars
> 12 avril
Fontaine-lès-Dijon

43^e édition du Salon des Artistes au centre d'animation Pierre-Jacques.

Mardi 31 mars
Quetigny

Les Belles d'hiver(ses) concert de Klô Pelgag à 20h30 à l'espace Mendès-France.¹

Mercredi 1^{er} avril
Chenôve

Concert de musique française *Soudain le souffle* pour clarinette et piano à 20h au Cèdre.³

Marsannay-la-Côte
Tournez bobine, ciné-goûter jeune public à 15h à la maison de Marsannay (de 4 à 5 €).

Saint-Apollinaire
Le petit poucet, spectacle jeune public de l'accademia perduta à 16h à l'espace Tabourot des accord.

Mercredi 4 avril
Neuilly-lès-Dijon

Carnaval organisé par le comité des fêtes, au centre polyvalent.

Mardi 7 avril
Quetigny

Les pompières-poétesses animent le Printemps des Poètes à 17h (bibliothèque) et à 20h (Théâtre des prairies).²

Jeudi 9 avril
Marsannay-la-Côte

Récital lyrique de Mi JA Kim à 20h, gratuit. Maison de Marsannay.

Vendredi 10 avril
Saint-Apollinaire

Concert K6FM à 20h à l'espace Tabourot des Accords.

10 > 12 avril
Dijon

Salon immo d'or à Dijon Congrexpo.

10 > 26 avril
Marsannay-la-Côte

Je me souviens du motif, exposition d'art contemporain de Pascal Convert, Gitte Schäfer et Didier Trenet. Entrée libre de 15h à 19h à la maison des sociétés.

Samedi 11 avril
Neuilly-lès-Dijon

Soirée dansante organisée par Dépendances 21 Loisirs au centre polyvalent.

Dimanche
12 avril
Chenôve

Carnaval.
Quetigny
Gloria, concert consacré à Vivaldi par les chœurs de l'école municipale de musique, de danse et des arts de Quetigny du conservatoire de Beaune et de l'orchestre symphonique de Dijon. 17h30 à l'espace Mendès-France.¹

Mardi 14 avril
Marsannay-la-Côte

Cercle de lecture (jeunes) à 17h30 à la médiathèque Bachelard.

Quetigny
Tania's paradise par la Cie Attention Fragile. À 20h30 derrière l'espace Mendès-France (sous yourte).¹

Mercredi 15 avril
Marsannay-la-Côte

Musik'Audition # 2, concert à 18h à la médiathèque Bachelard.

Vendredi 17 avril
Ahuy

Conférence « Le 8 mai 1945 » à la mairie, salle du conseil.

17 > 19 avril
Fontaine-lès-Dijon

Musicales en Folie, festival de musique classique consacré à Beethoven, parrainé par Anne Queffélec et organisé par La Scène Fontainoise. 12 concerts au centre Pierre-Jacques. Rens. au 06 01 96 12 47 ou lascenefontaineise.over-blog.com.

Samedi 18 avril
Saint-Apollinaire

« Rencontre dessinée » pour les 3-7 ans avec les auteurs de livres pour la jeunesse Bourgeau et Ramadier, de 10h à 12h à Médi@lude. Rens. et inscriptions au 03 80 72 90 90.

18 et 19 avril
Marsannay-la-Côte

Tous des malades, comédie-théâtre à la maison de Marsannay. Rens. et billetterie au 03 80 52 27 73.

20 > 24 avril
Neuilly-lès-Dijon

Cirque installé place Mommenheim pour faire découvrir les différentes activités aux enfants de l'école primaire. Création d'un spectacle le vendredi soir.

Mardi 21 avril
Chenôve

Aldo Romano concert *New Blood Plays the Connection* à 20h au Cèdre.³

Mercredi 22 avril
Chenôve

Maurane à 20h30 au Cèdre.³
Marsannay-la-Côte
 Atelier abécédaire littéraire avec Claire Delbard et dédicace de son ouvrage à 17h30 à la médiathèque Bachelard.

Vendredi 24 avril
Saint-Apollinaire

Drôle de vie présentée par Triomino, à 20h30 à l'hôtel de ville.

Samedi 25 avril
Chenôve

Même pas vrai, spectacle jeune public de Pierre Delye à 10h30 à l'espace culturel François-Mitterrand.

Dimanche
26 avril
Chenôve

Orchestre symphonique inter-école de musique à 15h30 au Cèdre.

Quetigny
Bobby&moi par la Cie Poc, dans le cadre du festival Prise de CirQ. Gratuit, à 11h place centrale Roger-Rémond.¹

Dimanche 17 mai
Quetigny

Nicolas Fourgeux Sextet, concert de jazz gratuit à 17h au parc du château de la Motte.¹



Propriétaire d'un logement A RENOVER ?



**DES SOLUTIONS
AVEC LE GRAND
DIJON !**

Des financements
jusqu'à 80%
du coût des travaux



RENSEIGNEMENTS : Centre d'Amélioration de l'Habitat (CDAH-PACT)
> info@pactcotedor.fr • www.pactcotedor.fr • 03 80 60 83 15

